

Les anarchistes veulent instaurer un milieu social qui assure à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquat à chaque époque

le libertaire

Hors-série - Avril 2016

Revue de synthèse anarchiste

Créé par Joseph Dejacques en 1858 aux U.S.A. (en français), repris par Sébastien Faure en 1895, et actuellement publié par le groupe Jules Durand et des individuels anarchistes

Les syndicats jaunes

Une brève introduction

Pour Engels et Marx, le suffrage universel devait apporter le pouvoir au peuple. Le temps et le nombre jouaient en la faveur d'une prise de pouvoir de « la gauche » par les urnes. Jamais il ne serait venu à l'idée des marxistes qu'une révolution ayant un idéal de conservation sociale voire de rétrogradation, selon les termes de Sorel, puisse se produire. Et pourtant, les fascismes italien puis allemand s'appuyèrent bien sur toutes les couches de la société y compris celles des ouvriers et des paysans pour accaparer le pouvoir.

Mussolini s'appuya dès le départ sur un « syndicalisme national ». Durant la Seconde Guerre mondiale, la Charte du Travail fut rédigée par le gouvernement de Pétain en France. Cette dernière désirant instaurer la fin de la lutte des classes.

De nos jours, de nombreux militants utilisent le terme « syndicats jaunes » à toutes les sauces. Il nous a paru intéressant de retourner aux sources de ce syndicalisme jaune qui groupa jusqu'à 100 000 adhérents au plus fort de sa puissance, soit le quart du syndicalisme rouge de la C.G.T. avant la Première Guerre mondiale.

A l'heure où l'extrême droite française s'implante dans le milieu ouvrier aujourd'hui, il n'est pas inutile de revisiter le syndicalisme de collaboration de classes des origines.

G.L.J.D

Le syndicalisme révolutionnaire avant 1914 s'établit sur des bases anticapitalistes, antiétatiques, antimilitaristes, antipatriotiques et s'appuie sur une méthode, l'action directe, celle qui consiste à ce que les travailleurs règlent leurs problèmes eux-mêmes, sans intermédiaires. Partisan de la lutte de classes et de la grève générale, il se donne comme but :

- la suppression du patronat et du salariat,
- la transformation sociale.

Face à ce syndicalisme combatif, d'autres militants vont mettre en place une organisation syndicale aux buts et moyens diamétralement opposés. Ce syndicalisme se pare comme d'un étendard du terme de jaune, épithète avec laquelle ses adversaires entendent le flétrir.

Pour étudier l'idéologie de ce type de syndicalisme, nous pouvons nous appuyer sur le livre de Pierre Biétry, « Le socialisme et les Jaunes », paru en 1906 ainsi que sur certaines expériences locales dont celle du Havre.

Cette publication retrace l'histoire du syndicalisme jaune, les travaux du Congrès des Jaunes de 1904 et une vaste critique du socialisme.

Au travers des buts affichés par les tenants du syndicalisme jaune, nous pouvons indiquer les idées maîtresses qui structurent celui-ci. Nous nous attacherons ensuite à regrouper par thème ces idées forces.

Le syndicalisme jaune est antisémite, patriote, nationaliste et plutôt clérical.

Il combat le socialisme de toutes les écoles : les réformistes, les collectivistes et les révolutionnaires. Autrement dit, il s'affiche sans ambages : antimarxiste, antisocialiste et anti-anarchiste, avec pour corollaire la négation de la grève générale, de la lutte de classes et de la Révolution.

Il se prononce par contre pour une association du capital et du travail et milite pour que les ouvriers soient actionnaires voire propriétaires des usines. Il s'oppose en principe aussi aux syndicats mixtes mélangeant patrons et ouvriers.

Pour toutes ces raisons, le syndicalisme jaune va être considéré comme le cheval de Troie des

patrons dans les rangs ouvriers. D'où une lutte acharnée des « Rouges » contre les « Jaunes », notamment au Havre.

Sans revenir sur l'origine du terme « jaune » lors d'une grève à Monceaux-les-Mines, il importe de retenir que l'emblème des Jaunes est le genêt par opposition à l'églantine des syndicats rouges.



Pierre Biétry (1872-1918) qui fut le principal dirigeant de la F.N.J.F (Fédération nationale des Jaunes de France) de 1902 à 1912

Un syndicalisme contre le socialisme

Dans son introduction « Ce que nous voulons », Biétry assène dès la première ligne : « Détruire le socialisme, tous les socialismes, qu'ils soient athées ou confessionnels. »

Pour lui le socialisme est meurtrier dans le domaine économique et aboutit pratiquement à réduire les êtres humains à l'esclavage tandis que les Jaunes sont les libérateurs du monde du travail. Il distingue le capital qui travaille et le capital qui spéculé, le socialisme n'étant qu'un agent du capitalisme spéculateur contre le capital producteur.

Biétry critique Marx et Lassalle qui n'entrevoient absolument pas que « la solution pourrait bien se trouver dans la participation des travailleurs au capital, dans l'accession des travailleurs à la propriété, dans la conquête de l'usine par les ouvriers propriétaires. » Ici Biétry dévoile une partie de sa pensée qui sera reprise lors du congrès des syndicats jaunes sur l'actionnariat ouvrier ; le salarié devenant en partie copropriétaire de l'usine sera moins enclin à faire une grève qui serait contraire à ses intérêts.

Outre les critiques adressées à l'encontre de la théorie marxiste, Biétry accuse les socialistes de ne pas faire preuve de camaraderie entre eux : « Aucune camaraderie réelle n'unit ces hommes. Ils ne vibrent en commun que par la colère, pour la haine et les passions révolutionnaires qui les animent ». D'après lui, c'est donc la colère qui anime et se trouve le moteur du militantisme socialiste.

La critique des socialistes les plus en vue demeure lapidaire voire caricaturale : « Ni Blanqui, ni Vaillant et ceux qui se réclament de l'Enfermé (1) n'ont laissé aucun ouvrage indiquant leurs théories et doctrines sous une forme qui puisse les perpétuer. » ou encore décrivant Vaillant : « Il porte des lunettes sur un nez émerillonné, sur un nez d'ivrogne, et c'est une injustice de la nature. »

Le P.O.S.R de Jean Allemane n'est pas épargné : « Ses théories ne furent jamais bien nettes : tantôt nous le voyons se rallier aux conquêtes électorales et politiques, tantôt il semble vouloir organiser un parti ouvrier autonome ; d'autres fois il préconise la conquête des communes. C'est vague, indécis et cependant vivant par la force d'une propagande persévérante. »

Sur le plan personnel, la charge est rude : « Allemane affecte de l'érudition ; il n'en a point. Très ombrageux, jaloux des autres chefs de groupes, ambitieux, il passe sa vie à se brouiller avec ses adeptes. Rien de cet homme ne restera, pas même ceci. »

Personne dans la grande famille socialiste ne trouve grâce aux yeux de Biétry : « Ce n'est pas notre faute si nous ne discutons pas les idées de Guesde ; il n'en a jamais donné, n'a rien produit que des « démarcations » et encore il fut court de souffle en traduisant. »

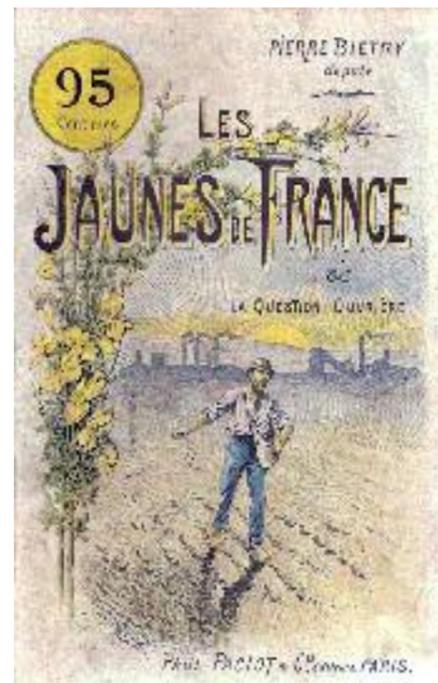
Quant à Benoît Malon, il ne prend en compte que l'analyse du processus économique pour concevoir une cité idéale.

Dans sa démonstration Biétry oppose la civilisation éprouvée par les siècles au socialisme qui repose « sur le rêve de quelques individus hâtifs, révoltés, et qui ne défrichent qu'à coup d'incendies. »

Il considère Jaurès, Millerand et Guesde comme des « acclimatateurs » plus ou moins sincères de la doctrine socialiste et utilise les écrits de G. Deville l'un des vulgarisateurs du parti pour résumer à sa manière « les idées dominantes de la secte » : action révolutionnaire, lutte des classes.

Retraçant les scissions entre Guesde, Brousse et Malon, Biétry se moque des « prolétaires » socialistes dépourvus de scrupules : « En chemin, les professeurs Guesde, Jaurès, les avocats Millerand, Viviani, Sembat, Briand, les médecins comme Vaillant qui se présentaient aux travailleurs comme des prolétaires types, avaient appris à connaître la puissance des syndicats ouvriers. »

D'abord hostiles au syndicalisme, tous les manitous de la sociale vinrent bientôt dans les organisations ouvrières, en firent les véhicules de leurs intérêts électoraux et de leurs passions révolutionnaires, puis peu à peu corrompirent les



Opusculé de Pierre Biétry intitulé « Les Jaunes de France et la Question ouvrière » en 1906.

militants et les syndicats eux-mêmes, par les subventions officielles ou officieuses, les locaux gratuits, l'appât des mandats électifs rétribués, la flatterie exagérée de tous les appétits, l'exaspération des sentiments les plus bas. »

Ici il reprend l'argumentaire des anarchistes sur les subventions municipales, les socialistes qui utilisent le syndicalisme comme tremplin électoral mais passe sous silence les Bourses du Travail comme celle du Havre qui fonctionne sans subvention ni locaux municipaux car victime de la répression en 1901.

Décrivant à son tour Jaurès comme « un gros homme court, ventru, avec, sur des épaules épaisses, une tête saturnienne », il l'analyse comme un personnage qui agit selon les circonstances « selon que sa politique du jour est révolutionnaire, réformiste, anarchiste ou simplement opportuniste ».

Ce socialiste « aime la bonne chère, le luxe, le théâtre, l'argent, les honneurs. A prêcher l'expropriation, il s'est fait une jolie fortune. »

Biétry n'épargne aucun des hommes qui représentent le socialisme parlementaire. Personne ne trouve grâce à ses yeux.

Un syndicalisme antisémite

« Vers la fin de 1847, les Juifs Karl Marx et Frédéric Engels publièrent le Manifeste socialiste qui renferme, au point de vue théorique et pratique, presque toute la science et la tactique moderne. »

Biétry insiste sur la persistance qui place toutes les revendications socialistes parmi ceux qui travaillent manuellement comme étant « l'idée sémitique par excellence. »

Il fustige le règne du Juif et remet en cause l'existence d'une doctrine chez Marx : « Nous ne trouvons, nous, dans son œuvre que des allégations non vérifiées et des constatations de fait qui ne sont, en réalité, que de pâles images des critiques de nos auteurs français, par exemple

Proudhon. » Il essaie ainsi de récupérer l'aura d'un penseur issu des rangs ouvriers et qui a fortement influencé le milieu ouvrier. Ce qui est sous-jacent dans l'argumentaire de Biétry c'est qu'il est inutile d'aller chercher à l'étranger une pâle copie de ce que l'on trouve en France. On retrouve ici une certaine xénophobie.

Concernant la religion, Biétry indique que le Juif s'est installé dans nos foyers : « Comment se fait-il, enfin, que toujours les Juifs mettent le reniement de Dieu, du Dieu des chrétiens seulement, à la base de leurs spéculations économiques, intellectuelles et politiques, et par quels arguments leurs défenseurs peuvent-ils expliquer qu'après avoir persécuté, spolié, chassé de leurs églises les chrétiens ils en soient encore à prétendre que ce sont eux les opprimés ? »



Caricature de Pierre Biétry dans le n° 42 de la parution « Les hommes du jour » en 1908.

Cette inversion des rôles et des situations place Biétry dans la position d'un pervers ou d'un grand manipulateur.

Parlant de l'orgueil obstiné des Juifs il oppose la doctrine sociale chrétienne définie par Vögelang : « A ce langage si noble, si généreux, si élevé, le Juif Karl Marx eût haussé les épaules. Ses coreligionnaires et disciples ne manqueront pas de le faire à sa place. Ils en sont en effet, tombés à ce point d'orgueil et d'aberration qu'ils présentent leurs arguments sans preuves comme une science, alors que les arguments de leurs adversaires, éprouvés cependant par les siècles, sont considérés comme inventés de toutes pièces pour les besoins de la cause. »

Pour Biétry, le travail des socialistes est d'extirper la Foi : « Le tout est de savoir si c'est bon ou mauvais pour les travailleurs, et en cela comme en d'autres sujets - n'en déplaie aux Juifs, aux loges et aux socialistes qui ne sont que les valets des Juifs - nous avons le droit de penser autrement qu'eux. »

On retrouve le discours classique des anti-Dreyfusards contre les Juifs, les Francs-Maçons et ceux qui prônent l'émancipation sociale.

Biétry, s'appuyant sur Vögelang, flétrit encore « ces émancipateurs » dans le domaine du travail féminin : « Par la déchéance du christianisme, notre temps retombe, en faisant travailler la femme, dans la barbarie des peuples sauvages. »

Il dénonce encore la collusion entre les socialistes et le pouvoir de l'argent détenu par la finance juive : « Notez, en passant, que tous les journaux socialistes, sans exception (et il suffit d'ouvrir le Bottin des sociétés anonymes pour en avoir la preuve) sont la propriété de banquiers et financiers, - israélites pour la plupart. »

Le stéréotype Juif = banquier est ici réaffirmé sans apporter de preuve formelle. Le flou est maintenu (la plupart) et il faut vérifier par soi-même ... dans le bottin, les assertions de Biétry.

Biétry essaie par ailleurs de démontrer que les grèves sont fomentées par les journaux socialistes dans certaines sociétés industrielles et que si la grève s'éternise les actions baissent et sont rachetées à vil prix par « les financiers qui sont derrière toutes les agitations socialistes... ».

C'est le mythe de la main occulte des Juifs qui se trouve ainsi exposé par une affirmation lapidaire sans apporter la moindre preuve de ce qui est dit.

Pour lui les Juifs du monde entier « accaparent toutes les matières premières, l'étain, le cuivre, le fer, le nickel, le coton, la laine, le blé, le pétrole, les cuirs et les céréales. »

Les Juifs sont des voleurs et des fauteurs de troubles entre les classes sociales : « Nous volant avant la matière première, nous volant après le produit fabriqué, les Juifs nous font encore nous battre pendant entre ouvriers et patrons, afin de mieux nous dévaliser, et c'est pour cette besogne infâme qu'ils entretiennent à grands frais des députés et des journaux socialistes. »

La critique du socialisme va toujours de pair avec l'antisémitisme viscéral de Biétry : « Par la mise en commun des biens, les races racinées se livrent à la merci des races errantes, des races sans patrie, des Juifs en un mot, qui traitent tous les humains non circoncis comme de la « semence de bétail ». Ainsi jamais on ne trouvera dans les journaux socialistes un mot de blâme contre les Rothschild, par exemple, qui tiennent entre leurs mains non seulement les destinées de la France, mais celles de l'Europe. »

Antisocialiste primaire Biétry affirme encore que : « Dès les premiers Congrès socialistes en France, on sent peser sur les pontifes la pensée juive. » Il s'appuie sur le IV^e Congrès national, qui se tint au Havre en 1880 pour étayer ses dires notamment : « Les travailleurs français donnent comme but à leurs efforts le retour à la collectivité de tous les moyens de production. » et d'en déduire : « Toute la perfidie, toute la pensée réactionnaire du socialisme et les instincts pillards du Juif sont réunis dans cet ordre du jour. »

Le problème est que Biétry, ce chantre de la vérité et de la lucidité, occulte une bonne partie des résolutions du congrès susmentionné. En réalité il ne mentionne que le cinquième point relatif à « De la représentation du prolétariat aux corps élus », ce qui lui permet de passer sous silence la motion concernant « De la propriété » qui ne va pas dans le sens de sa démonstration d'autant que les résolutions votées au Havre sont en partie contradictoires.

Page 43, Biétry reprend la motion votée en cinquième question :

Le IV^e Congrès national, qui se tint au Havre, en 1880, adopta le programme suivant :

« Considérant que les producteurs ne sauraient être libres qu'autant qu'ils seront en possession des moyens de production, qu'il n'y a que deux formes sous lesquelles les moyens de production peuvent leur appartenir : 1° la forme individuelle qui n'a jamais existé à l'état de fait général, et qui est éliminée de plus en plus par le progrès industriel ; 2° la forme collective, dont les éléments matériels et intellectuels sont constitués par le développement même de la société capitaliste ;

Considérant que cette appropriation collective ne peut sortir que de l'action révolutionnaire de la classe productive ou prolétariat organisé en parti politique distinct ;

Les travailleurs français donnent comme but à leurs efforts le retour à la collectivité de tous les moyens de production. »

Il nous faut restituer pour comparaison la résolution votée et relative à la première question du Congrès « De la propriété » :

« Considérant qu'il n'y a d'émancipation possible pour les travailleurs que dans la possession de l'instrument et de la matière première ;

Considérant que cette possession des moyens de production ne saurait être individuelle pour deux raisons : 1° parce qu'elle est incompatible avec les progrès et l'état actuel même de la technique industrielle et agricole (division du travail, machinisme vapeur, etc.) 2° Parce que, ne fut-elle pas anti-économique, elle ne tarderait pas à donner lieu à toutes les inégalités sociales d'aujourd'hui ;

Considérant que cette possession ne saurait être davantage corporative ou communale, sans entraîner tous les inconvénients de la propriété capitaliste d'aujourd'hui, c'est-à-dire l'inégalité des moyens d'action entre les travailleurs, le

désordre dans la production, la concurrence homicide entre les groupes producteurs, etc. ;

Le Congrès national ouvrier socialiste du Havre (4^e session) déclare nécessaire l'appropriation collective, le plus vite possible, et par tous les moyens possibles, du sol, sous-sol, instruments du travail. Cette période étant considérée comme une phase transitoire vers le communisme libertaire. » Journal *Le Havre* du Mardi 23 Novembre 1880.

En faisant abstraction de cette motion votée par 49 voix pour, 7 contre et trois abstentions, Biétry passe sous silence l'influence anarchiste (anti-étatiste) de celle-ci ce qui lui permet de valider sa thèse selon laquelle les Juifs socialistes veulent donner à l'Etat tous les moyens de production : « On va droit au fait visé, et avec l'habileté incomparable du Juif socialiste on fait voter à des ouvriers une suprême abdication, en lui donnant une forme de conquête : Les travailleurs français donnent pour but à leurs efforts le retour à la collectivité - c'est-à-dire à l'Etat, aux meneurs gérants - de tous les moyens de production. »

Biétry, toujours dans sa volonté de faire porter le chapeau de tous les maux de la société aux Juifs prétend qu'il n'a jamais vu de patrons bourreaux, que c'est un cliché, par contre il n'en va pas de même chez les Juifs : « Mais il y a les patrons juifs, les chrétiens juifs et autres, sordidement rapaces ; les grippe-sou ignobles qui exploitent avec un cynisme éhonté la misère humaine. Ils s'adressent surtout à la main d'œuvre féminine ; ils n'ont généralement pas de grands ateliers ; ils travaillent à domicile pour éviter tout contrôle ; ils exigent un travail considérable en échange de salaires scandaleusement insuffisants. Ce ne sont pas les bourreaux féroces, ce sont d'ignobles sangsues ».

Les Jaunes : syndicats et Bourses du travail

Biétry conteste vigoureusement les subventions accordées aux Bourses du Travail rouges : « Actuellement, et depuis 1902, les subventions annuelles dépassent un million. Les contribuables commencent à s'inquiéter des proportions de ce singulier budget. »

Il reproche aux municipalités de financer « des agitateurs chargés de l'organisation révolutionnaire » et se félicite de voir certaines autorités réagir : « A Toulon, Alger, etc., etc., les municipalités harcelées par les syndicats anarchistes fermèrent aussi les Bourses ou supprimèrent les subventions ».



Tract de l'Union Corporative Indépendante en 1910

Après s'être attaqué aux différents courants socialistes, il s'en prend directement aux anarchistes : « Les journaux « de classe », organes des différentes corporations syndiquées, sont actuellement au nombre de 108, dont 96 nettement révolutionnaires.

Le moniteur politique de toutes ces feuilles est la Voix du Peuple, se publiant à Paris, sous les auspices de la Confédération générale du Travail ; avec comme principaux rédacteurs, Pouget, ex-directeur du Père Peinard, Latapie, Greffulhe (2), Yvetot, etc., tous libertaires !

Ajoutez à cela l'appoint des quotidiens ou

hebdomadaires socialistes et anarchistes, qui insèrent les convocations, ordres du jour ou appels des syndicats ou comités, *la Petite République, la Lanterne, l'Aurore, l'Action, le Libertaire, les Temps Nouveaux*, etc., etc., et vous aurez une idée de la vitalité de ce groupe remuant et audacieux ».

Il dénonce aussi le gouvernement qui se trouve le pourvoyeur de fonds des publications comme le Sabotage et le Boycottage et le Manuel du Soldat.

Les syndicats jaunes : petit historique

Biétry présente le syndicalisme jaune comme un syndicalisme libre, réformateur, dont il ne faudrait pas voir que le côté antigréviste.

Pour lui les groupes et individus qui composent les syndicats officiels sont animés par « l'esprit de leur socialisme », « ils sont internationalistes et communistes nés. Ils travaillent sans relâche et sous toutes les formes au socialisme d'Etat, acheminement vers le collectivisme ».

Ce qui est curieux, c'est qu'il considère d'un côté les anarchistes comme de dangereux révolutionnaires et de l'autre il les assimile aux tenants du socialisme d'Etat, ce qui est totalement méconnaître les idées libertaires, d'ailleurs les discussions des congrès de la C.G.T d'Amiens en 1906 et du Havre en 1912 sont là pour attester d'une opposition frontale entre les conceptions réformistes et révolutionnaires et entre les tenants du socialisme d'Etat et du socialisme libertaire.

En établissant un petit historique des premiers syndicats libres (catholiques), Biétry rend hommage aux militants catholiques « qui, en réalité, furent les premiers à entrer dans cette voie ». Le groupe le plus ancien remonte à 1887 et concerne la corporation des employés de commerce. Il n'oublie pas non plus le groupement type des syndicats catholiques, celui de Tourcoing.

Biétry constate cependant que si ces groupements « ont des recrues assurées parmi les catholiques militants, ils n'exercent, en fait, qu'une influence à rebours, dans la grande masse ouvrière ». Il considère ces groupements comme trop confessionnels et à influence presque nulle.

Il affirme d'autre part que les syndicats indépendants ayant un même programme économique, mais laïque, se développent mieux : « C'est parce qu'ils sont « jaunes » simplement, sans prosélytisme confessionnel ».

Les débuts des Jaunes

Biétry situe les débuts de la campagne « jaune » au niveau national aux premiers mois de 1901. Il attribue la montée du syndicalisme jaune au rejet de la part de certains ouvriers « des théories antinationalistes, athées, négatrices de tout idéal et nettement révolutionnaires, au mépris des revendications légitimes et possibles ».

Il dénonce cependant Paul Lanoir qui a mis la main à cette époque sur la direction intellectuelle du mouvement et qui a fait un tort énorme au syndicalisme indépendant.

Il reconnaît cependant en lui l'initiateur des Bourses du Travail indépendantes qui sont proposées lors du premier Congrès des Jaunes les 27, 28 et 29 mars 1902. Il lui reproche entre autre d'avoir voulu « simplement faire une cassure dans le syndicalisme, rendre possible la formation d'associations ouvrières antigrévistas, et pour cela il espérait trouver des moyens d'existence identiques à ceux des « Rouges » :

1. Par les subventions officielles ;
2. Par les subventions patronales qui auraient compensé celles des politiciens entre les mains des meneurs socialistes. »

Lanoir fit du mal au syndicalisme jaune car il prétendait que : « Les donateurs sont tous de bons Français et de gros industriels. » ce qui permit aux adversaires des Jaunes de faire passer ces derniers pour des « agents du patronat ».

Par ailleurs le Président de la République, M.E. Loubet prononce les paroles suivantes le 23 décembre 1901 devant une importante délégation de la Bourse indépendante de Paris: « Puis, où commencent et où finissent les classes à soutenir ou à combattre ; aussi, comme je vous approuve de ne voir, entre patrons et ouvriers, qu'une seule et même classe : la classe du travail ».

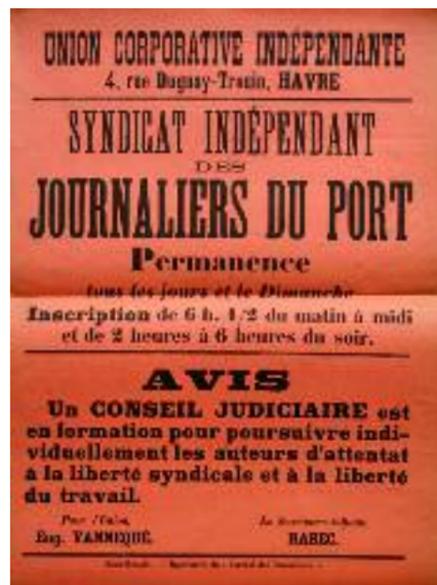
Les encouragements aux Jaunes venaient des plus hautes sphères de la République.

Biétry dresse un portrait peu flatteur de son ancien comparse Lanoir : « Très hypocrite avec les riches et les puissants, il affectait des idées religieuses outrées et une discipline de vie familiale exemplaire. La passion dominante de Lanoir était l'argent, l'argent pour l'argent ».

Méprisant les ouvriers, il ne servait en réalité que ses intérêts : « Quant il estima sa fortune faite, il s'en alla, avec le même cynisme qu'il avait vécu, en jouir dans le Midi, sur la côte d'Azur, à Juan-les-Pins, dont il devint, selon la courbe par laquelle finissent les hommes « arrivés », conseiller municipal ».

Rompant avec Lanoir, Pierre Biétry fonde avec plusieurs de ses amis (Steens, de la Fédération du Livre, Verleye, des dessinateurs industriels, Jarry, des employés de commerce, J. Bresson, des employés du gaz), le Premier avril 1902, la Fédération nationale des Jaunes de France.

Le Premier juillet 1903, le journal des Jaunes « le Travail libre » qui a succédé à « L'Ouvrier indépendant » rend compte du local de la première bourse libre du travail au 14, Rue de la Corderie du Temple à Paris.



Autre tract de l'Union Corporative Indépendante adressé cette fois-ci aux journalistes du port

A la suite de la manifestation d'inauguration de la Bourse libre du travail sur Paris d'autres villes fondent leur Bourse libre du Travail. C'est le cas du Havre avec le concours de Czulowski, le secrétaire général de la Fédération, qui s'installe au 25, Rue Dumé d'Aplemont, près du Cercle Franklin.

« Le 16 septembre 1903, la Bourse jaune du Havre est créée par le Comité Havrais de l'Action Libérale et possède 5 syndicats :

- Les journaliers
- Les menuisiers
- Les typographes
- Les employés de bureau
- Les chauffeurs électriciens

L'effectif global est de 900 syndiqués dont un tiers dans la corporation des journaliers qui représentent le gros du syndicalisme jaune » (Les 110 ans de l'UL CGT du Havre page 68.)

Mais très rapidement les effectifs baissent de manière drastique.

Au niveau national ce premier essai de syndicalisme jaune échoue car l'ancrage dans le milieu ouvrier est quasi inexistant. Parallèlement Biétry fonde le Parti socialiste national qui reçoit le soutien de l'industriel Gaston Japy et de certains milieux catholiques. Là encore cette tentative échoue et le PSN, coquille vide, est dissous en 1903.

1904 représente le véritable essor du syndicalisme jaune. Le 1er janvier 1904, paraît le premier numéro du Jaune, hebdomadaire, qui résume son programme :

« Nous revendiquons, nous, travailleurs, LE DROIT A LA PROPRIETE. Nous voulons modifier et transformer le salariat, non dans le sens du collectivisme, mais dans le sens de la propriété individuelle.

Les revendications légitimes du prolétariat reposent sur la participation aux bénéfices, dont le point de départ est l'achat, par les travailleurs, d'une parcelle du capital industriel.

De ses débuts, le mouvement des Jaunes garde le côté antigréviste, antirévolutionnaire mais s'y ajoute dorénavant la participation aux bénéfices et le moyen pour les ouvriers d'accéder à la propriété via l'actionnariat.

Dans son parallèle entre « Rouges et Jaunes », le journal « Le Jaune » « préconise l'union avec les patrons pour chasser les politiciens et les meneurs qui exploitent le monde du travail en ruinant les usines ». Il affiche clairement la collaboration des classes.

Continuant son parallèle où le Rouge est vilipendé car il ruine son foyer et celui de ses camarades par les grèves politiques, le Jaune, lui, « poursuit les revendications légitimes sans cesser le travail et sans affamer ses enfants ». Par ailleurs « Le Jaune, c'est le croyant, le bon père, le bon camarade, le créateur du bien être pour tous ».

Sur la carte syndicale de la Fédération Nationale des Jaunes de France est stipulé à droite de celle-ci : « l'ouvrier Français est mon frère avant l'étranger. Le Jaune est deux fois le frère du Jaune ».

On constate ici « la préférence nationale » où l'on pourrait se demander si cela n'est pas en contradiction avec le croyant dont il est question plus haut.

Dans le programme des Jaunes, il est indiqué que la Fédération nationale poursuit le but :

1. D'organiser la France du travail en syndicats ouvriers, agricoles et patronaux, par corporations, régions et métiers ;
 2. De les relier ensuite à elle afin de former le Parti des Intérêts nationaux ;
 3. D'assurer à tous les travailleurs de France un contact permanent avec les éléments patronaux, afin de souder plus étroitement l'accord du capital et du travail ;
- »

Ici les Jaunes réclament un syndicalisme de métiers et non d'industrie, un syndicalisme qui s'organise nationalement et dont l'internationalisme est exclu, un syndicalisme enfin basé sur l'étroite collaboration des salariés et des patrons. Car il existe aussi aux côtés des ouvriers jaunes des patrons jaunes : Gaston Japy, H. de Bellaigue, Raphaël Toutain, les Laroche-Joubert...

Le Jaune contre l'Etat et les fonctionnaires

« Que l'Etat soit un des facteurs du chômage, cela, à première vue, peut paraître incompréhensible, et cependant il en est un des principaux facteurs par l'injustice et le favoritisme ».

Biétry fustige les fonctionnaires qui ont « une retraite proportionnelle après quinze années de service ». Cela leur donne l'avantage de cumuler

un deuxième emploi en prenant des places dans l'industrie et le commerce, à plus bas prix. Les 450 000 fonctionnaires qu'il recense sont donc considérés comme les concurrents des travailleurs qui nivellent par le bas les salaires.



Titre financier signé par Pierre Biétry en 1908

Par opposition aux socialistes qui ont pour programme « Tout à l'Etat », les Jaunes répondent « Le moins possible à l'Etat » et Biétry va un peu plus loin, visant les socialistes, en disant : « Nous voudrions qu'aux politiques de sectes fût substituée la politique des intérêts ».

Un peu plus loin, il renchérit : « Tout ceci pour dire que, chez les Jaunes, le mouvement n'est inféodé à aucun des partis existants. On y est simplement antisocialiste, anti-étatiste, par conséquent opposé à la part étatiste du programme des radicaux ».

Biétry n'est pas à une contradiction près puisqu'il a essayé de créer le PSN qui a lamentablement échoué en 1903 faute de soutien suffisant et qu'il sera élu député à Brest en mai 1906. Ce qui peut bien apparaître comme le signe d'un individu pragmatique doublé d'un certain opportunisme, qualificatif dont il se plaît à affubler ses ennemis et ses détracteurs.

Toujours dans une optique libérale, il insiste sur la plaie que représentent à ses yeux les fonctionnaires : « Il est donc nécessaire que le monde du travail, qui constitue l'immense majorité des Français, se groupe dans le but d'arrêter l'augmentation constante du nombre de fonctionnaires et du traitement trop élevé de beaucoup d'entre eux, cause de l'accroissement constant des impôts et de la dette nationale ».

Là où les syndicats Rouges essaient d'obtenir le droit de se syndiquer pour les fonctionnaires, travailleurs de l'Etat, les syndicats Jaunes reprennent les vieux arguments des libéraux sur la croissance de la dette publique, le nombre trop élevé de fonctionnaires et la hausse des impôts due au nombre trop important de fonctionnaires, souvent considérés comme des parasites.

Le Congrès des 18,19 et 20 novembre 1904

Ont participé à ce Congrès des patrons, diverses personnalités et des représentants ouvriers.

Les Bourses libres du Travail sont peu nombreuses : Paris, Marseille, Le Havre, Caen, Montluçon, Boulogne-sur-Seine, Toulon et Lille. Sinon des Fédérations et Unions de Syndicats sont représentées dont certaines font double emploi avec les Bourses libres.

7 syndicats patronaux sont représentés ainsi que deux cercles d'Etudes et d'action sociales et 28 groupes de travailleurs jaunes.

La Fédération des travailleurs jaunes revendique 322 000 membres, ce qui semble très exagéré.

Selon les sources nous pouvons comptabiliser de 30 000 à 300 000 adhérents. La fourchette basse semblant la plus probable.

La Fédération du Havre et de la Normandie dont le siège est le même que celui de la Bourse libre au 25, Rue Dumé d'Aplemont a envoyé les délégués suivants : Czulowski, Collas, Lecroisey, Vannequé, Tinel et Feuillet.

Lors de l'ouverture des travaux du Congrès, c'est Czulowski qui est Président de séance avec Vannequé et Faron comme assesseurs.

A noter que Vannequé est toujours membre d'un syndicat jaune au Havre sur le port en 1910 lors de l'affaire Jules Durand.

Biétry alors Président de la Fédération nationale des Jaunes de France s'adressant à ses camarades claironne : « Nous sommes avant tout anti-socialistes ».

Son idée première de Parti socialiste national est abandonnée au profit de l'abandon définitif du terme socialiste tout en gardant le côté « national », ce qui va conférer au syndicalisme jaune de 1904 une doctrine nationaliste antisocialiste.

Continuant son discours d'introduction aux travaux du Congrès, Biétry parlant des socialistes martèle : « Oui, en vérité, je me demande, par quelle incroyable naïveté, le peuple a-t-il pu acclamer ces théories d'esclavagistes ».

L'Histoire est cruelle quand on sait ce qu'est devenu Biétry à la fin de sa vie.

Après avoir préconisé la disparition du syndicalisme, il s'expatrie en Indochine en juin 1912 et devient un colon tyranique où la limite avec l'esclavagisme est parfois ténue.

Nous pouvons citer l'article de G.U à propos de la thèse de Christophe Maillard à propos du leader des Jaunes à la Belle époque :

« Son dernier ouvrage en 1912, Le trépid, peut servir de bilan, désabusé, du mouvement des Jaunes : « il considère que les ouvriers manuels sont les véritables privilégiés de la société car ils reçoivent beaucoup au vu de leur investissement de base et préconise même la disparition du syndicalisme », p 472.

En juin 1912, il commence une nouvelle vie en immigrant en Indochine pour y devenir un colon tyranique. Le mouvement jaune disparaît avec lui. Ses plantations font l'objet d'incendies tant il méprise et exploite son personnel. Ce personnage meurt en 1918. »

Toujours dans le cadre du Congrès de 1904, Czulowski donne lecture d'un rapport présenté au nom de la Commission fédérale par M. Henri Provel : « Pour arriver à un résultat pratique, il faudrait que la représentation nationale fût complètement modifiée dans son recrutement.

Il faudrait que les travailleurs du commerce, de l'industrie et de l'agriculture eussent le droit d'envoyer à la Chambre un nombre de représentants proportionné à leur importance sociale et, par conséquent, qu'au lieu d'avoir autant de députés étrangers au monde du travail, la majorité de ceux-ci fût composée d'industriels, de commerçants, d'agriculteurs et d'ouvriers ».

Ici, ce rapport ne se situe pas dans une ligne antiparlementaire mais se rapproche davantage de la position des socialistes partisans de l'action électorale pour la conquête des pouvoirs publics. D'ailleurs les socialistes demandent aux ouvriers de voter pour eux pour que ces derniers aient des représentants leur étant favorables.

Ni le discours nationaliste de Biétry ne s'estompe ni sa volonté de voir triompher l'association capital/travail : « Messieurs, je termine en criant : Vive l'union des patrons et des ouvriers par l'équité et par l'association ». Il prône l'entente loyale entre le capital et le travail mais rejette la constitution de syndicats mixtes inca-

listes jaunes, doctrine analysée et combattue farouchement par les socialistes et syndicalistes révolutionnaires, en France en général et au Havre en particulier.

Nous pouvons aussi constater que le syndicalisme jaune s'éteint après le départ de son mentor en 1912 pour l'Indochine.

Nous pouvons en déduire que le syndicalisme jaune n'a pas réussi l'implantation escomptée dans le milieu ouvrier : la greffe n'a pas pris.

D'autre part, le syndicalisme jaune fut représenté par un seul « théoricien », une espèce de chef charismatique dans son milieu, ce qui n'a donné aucune perspective de développement au mouvement après son départ du très certainement à la résolution de se rendre au principe de réalité à savoir l'impossibilité de monter une organisation syndicale réellement concurrente de la CGT révolutionnaire qui affichait, elle, une belle vitalité.



Délégués et ouvriers du syndicat jaune à Longwy - Moulaine

La position des syndicalistes révolutionnaires est aux antipodes de cette conception. Les syndicalistes révolutionnaires n'ont confiance qu'en l'action directe donc sans intermédiaire politique.

La doctrine jaune vise à la paix sociale et les leaders jaunes s'affirment évolutionnistes (la continuation de l'évolution distribuant la propriété dans le plus grand nombre de mains possible peut seule assurer aux travailleurs la liberté et l'indépendance indispensables aux citoyens libres d'un pays libre).

C'est à ce Congrès que la répudiation définitive du socialisme s'effectue tant au niveau de sa méthode de combat qu'au niveau programme ouvrier et idéal. Les détracteurs de Biétry ne manqueront pas de lui rappeler son passé socialiste dans le Territoire de Belfort et le feront passer à maintes reprises pour un renégat ayant été corrompu par l'industriel Japy.

Czulowski, lui aussi, repousse toute compromission avec les socialistes : « Nous avons vu la théorie et surtout la pratique à l'œuvre, dit-il. Rien de commun avec eux. Nos organisations, nos groupements, nos journaux doivent les combattre sans trêve ».

On voit que le Havrais ne cherche nullement à apaiser les rapports qui sont exécrables avec les syndicats rouges mais qu'il affectionne particulièrement les formules conflictuelles et combatives.

Les Jaunes traitent aussi des Coopératives de production et de consommation et s'appuient sur l'expérience d'Henri Danel, qualifié de représentant de la plus grande coopérative de France, président du Syndicat mixte de Roubaix. Il serait le représentant de « 18 000 travailleurs authentiques ».

Biétry ne peut s'empêcher d'être un virulent antisémite : « A côté de ces idées saines et justes que l'on trouve dans la Bible, il y a celles émises par Saint-Paul. Saint-Paul était un Juif, ne l'oubliez pas ; il était imbu d'idées chrétiennes, et c'est à lui que nous devons surtout l'idée, le principe du collectivisme ».

Il parle de manière récurrente des idées sémites du collectivisme et fait de l'actionnariat ouvrier le fer de lance de sa politique : « Du fait qu'il acquiert une partie de l'usine sous la forme d'une action, l'ouvrier acquiert le droit de ne plus être expulsé de l'usine du jour au lendemain ; il s'attache au coin de pays où il vit, il s'attache à la patrie, il cesse d'être une dupe, la dupe de l'internationalisme ».

Point de salut dans la solidarité ouvrière internationale, les intérêts de l'ouvrier français sont intimement liés « à la grandeur et à la force de la patrie ». Il faut donc restaurer la patrie et mettre la France à la tête des nations pour reprendre ainsi sa place séculaire.

pables « quelles que soient les bonnes intentions de leurs membres, de donner les garanties nécessaires à la dignité et aux intérêts des ouvriers ».

Concernant les syndicats mixtes rejetés ici, le paradoxe n'est-il pas d'avoir pris en exemple Henri Danel, Président du syndicat mixte de Roubaix dont nous avons parlé en amont. Pourtant Biétry réaffirme à maintes reprises que : « Ouvriers et patrons sont des travailleurs ; ils ont des intérêts communs, s'ils en ont de différents. Ils doivent s'entendre, tout en gardant chacun leur indépendance et leur autonomie ».

Contre « les gréviculteurs », il insiste pour que soit portée l'action de propagande vers la réalisation de l'accession des travailleurs à la propriété. Il propose aussi des commissions d'arbitrage composées d'ouvriers et de patrons pour concilier des différends et la grève ne doit être envisagée uniquement en cas d'impossibilité d'entente entre employeurs et employés. La grève est donc garantie mais elle ne doit pas compromettre les intérêts professionnels.

Cette vision des choses enlève toute force à l'ouvrier comme moyen de pression contre son patron.

Czulowski, du Havre, propose lui au Congrès de se prononcer sur un vœu tendant à demander « que la loi autorise le patron à faire faire à ses ouvriers plus de dix heures, même s'il y a des mineurs de moins de dix-huit ans, à condition que ceux-ci soient renvoyés après dix heures de travail, ce que le patron ne peut faire aujourd'hui, puisque, du moment que dans son atelier, il y a des mineurs, il doit renvoyer tous ses ouvriers ».

On constate par cette demande qu'effectivement les revendications des Jaunes portent à la possibilité d'augmenter la journée de travail des ouvriers alors que la C.G.T désire diminuer de manière significative la journée de travail. C'est ainsi que la C.G.T mènera en 1906 une intense propagande pour la journée de huit heures.

Les Jaunes, peu enclins finalement à la défense ouvrière, prétendent que les lois faites dans le but de protéger les femmes et les enfants, deviennent funestes à l'apprentissage et Czulowski de vituperer : « Parfaitement, elles l'ont tué » et de préciser sa pensée : « Nous ne demandons pas que l'apprenti âgé de dix-huit ans travaille plus de dix heures, nous demandons simplement qu'après ces dix heures il quitte l'usine ou l'atelier, mais que les adultes qui travaillent avec lui aient la faculté de rester plus longtemps ». C'est un chaud partisan des heures supplémentaires.

Si les Jaunes défendent le repos dominical et les « vrais intérêts du travail national, qui sont délaissés par les politiciens qui gouvernent la France » ; ils sont pour que l'âge de la retraite soit choisi par l'ouvrier avec une retraite d'autant moins élevée que cet âge est moins avancé.

Nous pensons avoir donné suffisamment d'éléments pour comprendre la doctrine des syndica-



Les jaunes en chanson

« On le reconnaît de suite
A l'atelier où il travaille
Avec sa tête de jésuite
Et son allure de valetaille.
Il est le larbin du patron
Qui semble lui faire une aumône,
Il en subit tous les affronts,
Le jaune.



Dessin satirique représentant Biétry (journal La Lanterne en 1906)

Il est sournois, méchant, sale,
On le montre du doigt partout ;
On le fuit comme la gale,
Il est un objet de dégoût.
Il est seul, sans aucun ami.
De Brest, aux Bouches-du-Rhône,
Pour l'ouvrier, c'est l'ennemi,
Le jaune.

Il sert n'importe quel maître,
Il est fait pour la servitude.
Devant le patron ou le prêtre,
Il ne connaît que platitude ;
Il aime les insultes du bourgeois,
Il défend l'autel ou le trône.
Il se courbe devant les lois,

Le jaune.
Il a la face livide,
Quand il entend parler de grève ;
Il s'en va d'un air stupide,
Croyant sortir d'un mauvais rêve.
C'est Biétry qui est son prophète ;
Ses paroles il les vend à l'aune.
Il vit grasement sur la bête,
Le jaune.

Il se prosterne devant les forts,
Se fait humble envers les puissants ;
Il applique tous ses efforts
Dans un travail avilissant
Son maître possède un château,
Boit du bon Vin, Médoc ou Beaune ;
Lui, comme un chien, boit de l'eau,
Le jaune.

Cette race malfaisante
Qui se terre dans ses bouges.
Disparaîtra dans la tourmente
Quand se lèveront les rouges.
Le coquelicot, notre fleur,
Couvrira les gueux de sa robe.
C'est par lui que les travailleurs
Chasseront les jaunes du globe ».

La chanson *Jaune* de Raoul Paris (Fédération de la Voiture) est parue dans le journal *Le Progrès* du 18 juillet 1908.

D'où vient le terme de « Jaune » ?

Le terme « Jaune » apparaît, selon Biétry, pour la première fois lors d'une grève à Monceau-les-Mines où les « rouges » s'opposent à un groupe de mineurs non-grévistes soutenu par le patronat.

Ce groupe dissident dont les membres s'étaient proclamés « les membres du syndicat n°2 », avait l'habitude de se retrouver au sein d'un café, le Café de la Mairie à Montceau-les-Mines, édifice qui devint la cible de nombreux projectiles.

Les vitres cassées du café se voient remplacées par des feuilles de papiers jaunes dont les non-grévistes avaient un stock. La couleur de ses feuilles devient alors le nom de baptême des anti-grévistes repris au vol par ces derniers et assumé tel que.

Il importe par ailleurs de retenir que l'emblème des Jaunes est le genêt par opposition à l'églantine des syndicats rouges. Cet emblème figure sur les ouvrages de Biétry et orne les boutonniers des blouses des ouvriers du Creusot. En 1904, l'insigne du genêt est imprimé sur étoffe au bureau du Jaune par exemple.

Au Havre, en parallèle de la Bourse rouge, est inaugurée une Bourse libre dite « Bourse jaune », 25 rue Dumé d'Aplemont*, par Biétry, le fondateur de la Bourse libre de Paris et directeur du journal *La Voix Française* « Sociale, Propriétaire, Antisocialiste, Politique et Littéraire », le 12 septembre 1903. Cette Bourse est créée par le Comité Havrais de l'Action Libérale. Le secrétaire général de cette Bourse s'appelle Czulowski, il est aussi directeur de publication du journal des syndicats jaunes du Havre.

Czulowski est surnommé « Cucu la jaunisse » par les rédacteurs du *Progrès* qui se font une joie de multiplier les diatribes à son égard. Entre les « rouges » et les « jaunes », la tension demeure extrême, d'ailleurs, nous savons que Romain Fauny, en 1905, est condamné à 48 heures d'emprisonnement avec sursis pour coups et blessures à l'encontre de Czulowski.

(La Permanence du syndicalisme révolutionnaire au Havre de 1892 à 1953 ? d'Hélène Rannou. Thèse dirigée par le professeur Yannick Marec - p 134-135)

* Anecdote amusante, le 25 rue Dumé d'Aplemont fut l'adresse du local du Groupe Libertaire Jule Durand pendant près de 30 ans, de 1981 à 2011.